

Octobre 2005



COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST Douzième Session
COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DES PÊCHES DANS LES PETITES ANTILLES Neuvième Session
Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 25-28 octobre 2005
SITUATION ET TENDANCES EN MATIÈRE DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE DANS LA RÉGION DE LA COPACO

RÉSUMÉ

Ce document contient une étude des tendances récentes et à plus long terme de l'évolution de la production halieutique, de l'utilisation et du commerce des produits de la pêche dans la région de la COPACO. On y aborde également certaines questions dont l'abord adéquat pourrait influencer positivement le maintien et l'amélioration de la contribution de ce secteur à l'économie, ainsi que certains thèmes importants aux échelons régional et international.

Introduction

1. Le secteur halieutique contribue de manière importante à l'économie des pays de la région de l'Atlantique centre-ouest¹. L'analyse de la situation et des tendances de ce secteur est un apport précieux pour identifier les instruments et l'action propres à favoriser la durabilité de sa contribution à l'économie et la société. Une telle analyse requiert toutefois une perspective à plusieurs niveaux, du plus global au plus désagrégé, ainsi que du contexte plus large du secteur halieutique à celui plus spécifique des pêcheries de l'Atlantique centre-ouest de façon à aborder à la fois les aspects communs et la diversité entre termes de pérennité.

Production halieutique. Vue d'ensemble

2. En 2003, la production halieutique totale enregistrée dans la région de la COPACO a été de 9,6 millions de tonnes, dont 1,1 million correspond aux pratiques aquicoles. Ce

¹ Le terme "pays" tel qu'il est employé dans ce document comprend également les territoires et les provinces. Cet usage ne reflète aucune décision ou opinion de la part de la FAO quant au statut juridique ou institutionnel d'un pays déterminé, d'un territoire ou de ses frontières. Ce même terme doit être appliqué aux groupes de pays qui se sont formés aux fins de l'analyse présentée dans ce document.

volume de production halieutique correspondant à la période 1994-2003 est légèrement inférieur au niveau record enregistré en 2002 (Tableau 1). Le volume minimum de production halieutique a été atteint en 1998 avec 8.5 millions de tonnes. Ces données confirment donc la tendance relativement stable affichée par la production halieutique totale au cours des deux dernières décennies.

3. Nul n'ignore que la structure des captures totales de nombreux pays de la COPACO comprend également les prises provenant d'autres zones de pêche et des activités de pêche dans les eaux continentales. Les captures totales des pays de la COPACO (comprenant les prises effectuées dans d'autres zones de pêche) en 2003 ont été de 8,5 millions de tonnes, ce qui représente 89 pour cent de la production halieutique totale, pourcentage légèrement supérieur à la moyenne annuelle des captures enregistrées au cours de la période 2001 et inférieur au niveau de 2002. Les débarquements de pêches continentales ont atteint un niveau record de 460 000 tonnes en 2003, soit 5,4 pour cent des captures totales.

4. Les captures des pays membres effectuées dans la zone relevant de la COPACO affichent la même à la stabilité amorcée au milieu des années 80. Dans la zone maritime, ces captures représentaient 1,7 millions de tonnes in 2003. Cette stabilité se reflète également dans le maintien de la part prise par la COPACO en termes de captures effectuées en 2003, soit 1,8 pour cent des captures mondiales, pourcentage très proche du niveau enregistré dans les années antérieures à la décennie envisagée. En 2003, ces captures équivalaient à 21 pour cent des captures totales des pays de la région et 18 pour cent de la production halieutique totale des pays membres. Traditionnellement, les Etats-Unis rendent compte d'une part importante des captures de la COPACO. Cette part était de 52 pour cent en 2003.

5. In 2003, la production aquicole a atteint un niveau record de 1,1 million de tonnes, soit 11 pour cent de la production halieutique totale de cette année. La production enregistrée en 2003 est pratiquement le double du niveau enregistré en 1994. La production aquicole dans l'environnement marin de la COPACO représentait 136 milliards de tonnes (soit 13 pour cent de la production aquicole totale) en 2003. La production enregistrée dans cet environnement a affiché une tendance à la hausse au cours des trois dernières années. Cette tendance est étroitement associée aux tendances de la production observée aux États-Unis d'Amérique, qui rend compte de plus de 50 pour cent du total, et de hausses de la production au Belize, en Colombie et au Venezuela.

Utilisation et consommation du poisson

6. Au cours de la période 1999 -- 2001, 82 pour cent environ de la production estimée de poisson des pays de la COPACO étaient utilisés pour la consommation humaine directe. Les 18 pour cent restants étaient destinés à des fins non alimentaires, essentiellement à la fabrication de farine et de l'huile de poisson, légèrement (0,4 pour cent) supérieure au niveau de 1991 -- 1993 (2 pour cent) et de 1994 -- 1996 (1 pour cent). Les usages non alimentaires de poisson restent toutefois nettement inférieurs à ceux du niveau mondial qui est de 24 pour cent.

7. La consommation moyenne par an et par habitant dans les pays de la région de la COPACO a été de 13,5 kg pour la période triennale 1999/2001 (Tableau 2); un chiffre similaire, 13,4, avait été estimé pour la période triennale antérieure, dont le niveau était égal à celui de la période 1991/1993. Ces valeurs sont légèrement inférieures à la moyenne mondiale estimée à 16,2 Kg.

Excluant la valeur estimée pour les Etats-Unis, la consommation annuelle par habitant pour 1997/99 est de 8 kg, quantité inférieure à la valeur enregistrée en 1994/96, à savoir 8,4 kg, mais encore légèrement supérieure à la moyenne de la période 1991/93 qui a été de 7,9 kg. La région a globalement réussi à maintenir, durant la période 1991-2003, un taux de croissance de l'offre alimentaire de poisson qui a accompagné celui de la population. Une information plus détaillée par pays et par groupe de pays (Tableau 2) fait néanmoins apparaître la profonde disparité et, partant, la variété des situations en termes d'offre et de demande de poisson au sein de la région de la COPACO. Par ailleurs, malgré l'absence d'information précise à ce sujet, l'indicateur de consommation par habitant pourrait être surestimé dans les pays où le tourisme représente une part importante de la demande de poisson, auquel cas la consommation par habitant pourrait avoir enregistré une baisse effective dans certains pays.

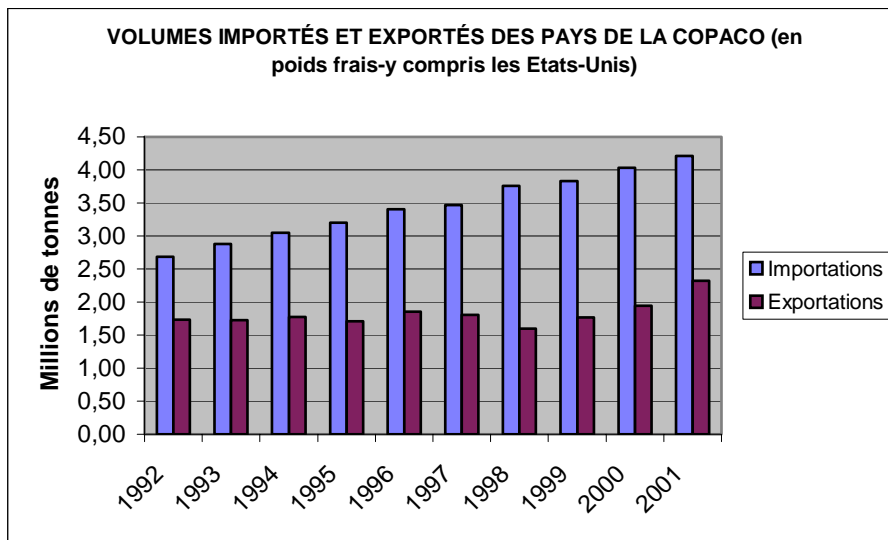
Commerce international de produits de la pêche

Importations et exportations (en volume)

8. La part des importations dans l'offre totale de poisson (en poids frais) destinée à la consommation humaine dans la région de la COPACO a été de 43 pour cent en 1999/2001, ce qui représente une augmentation sensible par rapport aux quelque 41 pour cent observés durant les périodes 1997-1999 et 1994/96. Il faut cependant signaler que l'ampleur et la tendance de cette participation diffèrent si l'on exclut l'estimation correspondant aux Etats-Unis. La part des importations dans l'offre des autres pays de la région (en poids frais) pour 1999/2001 a été de 24 pour cent, pourcentage très proche des estimations correspondant à 1997/1999 et 1994/1996, bien que nettement supérieur aux 17 pour cent enregistrés 1991/1993.

9. Le volume exporté par l'ensemble de la région par rapport à la production halieutique totale (en poids frais) a été de 23 pour cent (en volume) durant la période 1999/2001, valeur qui s'est maintenue à 20 pour cent depuis le début de la décennie 90. Si l'on exclut l'estimation correspondant aux Etats-Unis d'Amérique, la part des exportations des autres pays de la région est de 17 pour cent pour la même période triennale. Il faut toutefois noter que la part prise par les volumes exportés par ce groupe de pays, mesurée comme pourcentage de leur production halieutique totale et comme total du volume exporté (Graphique 2) n'a cessé d'augmenter depuis 1992 (11 pour cent), pour atteindre un niveau maximum de 16,9 pour cent en 2003.

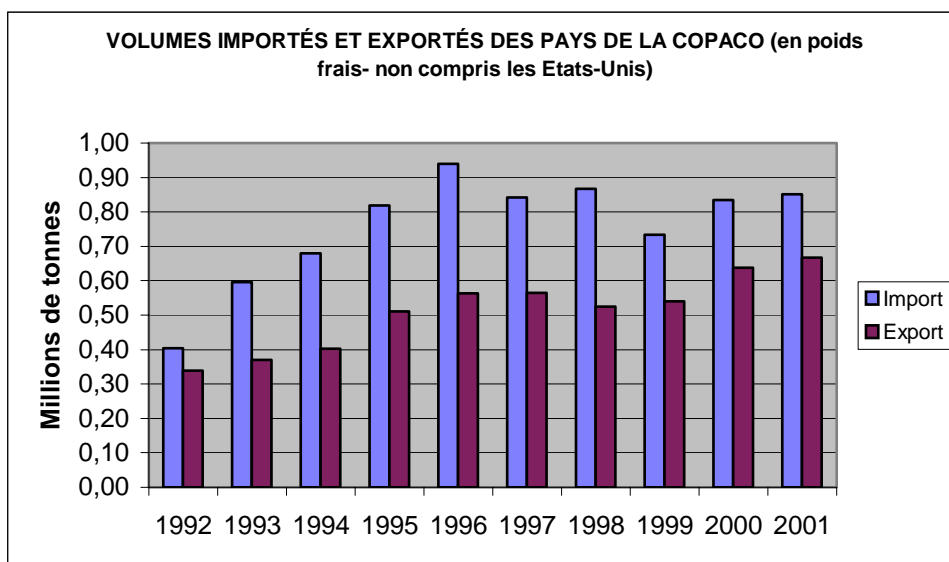
Graphique 1



Source: Basé sur les données de l'Unité de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI), Département des pêches, FAO.

10. Les tendances annuelles du bilan net des échanges commerciaux (calculé par la comparaison entre les volumes importés et exportés des pays de la région, avec et sans les États-Unis) pour la période 1990 -- 1999 sont illustrées dans les graphiques 1 et 2. Dans les deux scénarios, la balance commerciale de la région a, en termes de volume, fait ressortir une primauté vis-à-vis des exportations. Toutefois, lorsque les données des États-Unis ne sont pas prises en compte (graphique 2), les chiffres rendent compte d'une situation plus stable en termes d'importations à partir de 1995, ainsi qu'une tendance à la hausse en termes d'exportations durant l'ensemble de la période 1992 -- 2001.

Graphique 2



Source: Basé sur les données de l'Unité de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI), Département des pêches, FAO.

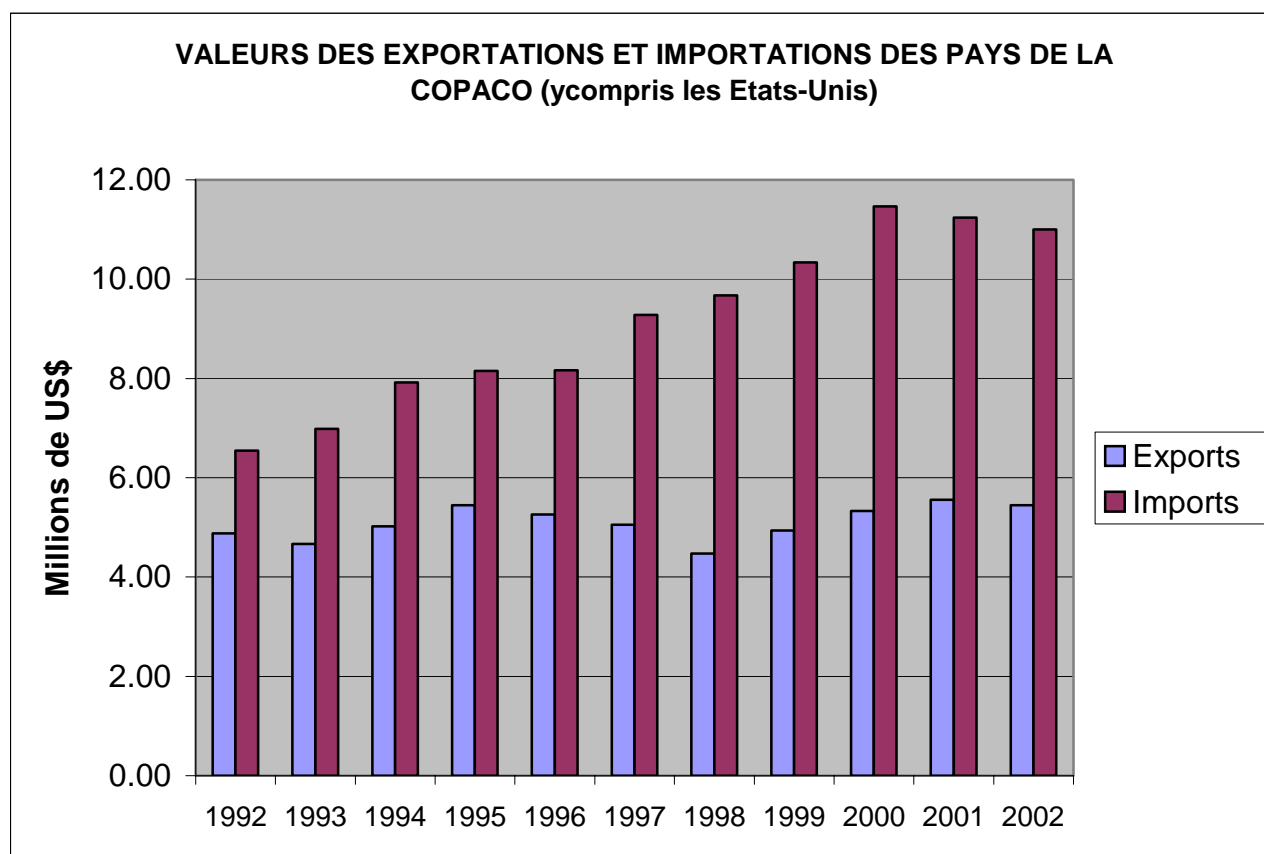
Importations et exportations (en valeur)

11. La valeur des importations des pays de la région a atteint 10,907 milliards de dollars E-U en 2002, poursuivant ainsi une légère courbe descendantes après avoir atteint un maximum de 11,341 milliards en 2000 (graphiques 3 et 4). En 2002, 92 pour cent de la valeur totale des importations correspondaient aux Etats-Unis dont la participation n'a cessé de croître au cours des trois dernières années. Par ailleurs, la somme de la valeur des importations des autres pays de la région, non compris les Etats-Unis, a affiché une tendance à la baisse depuis 1997 (graphique 4).

12. En ce qui concerne la ventilation des importations (en valeur) selon le type de produits de la pêche, les principales catégories sont, dans l'ordre, les crustacés et mollusques surgelés et les poissons frais, réfrigérés et surgelés. Cette composition varie néanmoins si l'on exclut les importations des Etats-Unis d'Amérique. L'ordre est alors le suivant : poisson frais, réfrigéré et surgelé, suivi du poisson séché, salé et fumé, crustacés et mollusques surgelés et conserves de poisson. Le Brésil est le principal importateur de poisson séché, salé et fumé. Ces produits sont également importés en quantités relativement importantes par Haïti, la Jamaïque et la République dominicaine dans les grandes Antilles et les pays des petites Antilles. Les produits de la mer surgelés sont de plus en plus utilisés pour satisfaire la demande croissante créé par le tourisme dans de nombreux pays de la région.

13. En l'an 2002, la valeur des exportations de la région a été de 379 milliards de dollars E-U (Tableau 3), ce qui représente une légère baisse par rapport à 2001, bien que supérieure à la valeur des exportations des années 1999 et 2000. Dans les cinq années, la valeur moyenne des exportations de la région, non comprises celles des Etats-Unis d'Amérique, a représenté quelque 40 pour cent du total. Les catégories qui prédominent le plus nettement sont le poisson frais, réfrigéré et surgelé, ainsi que les crustacés et mollusques surgelés.

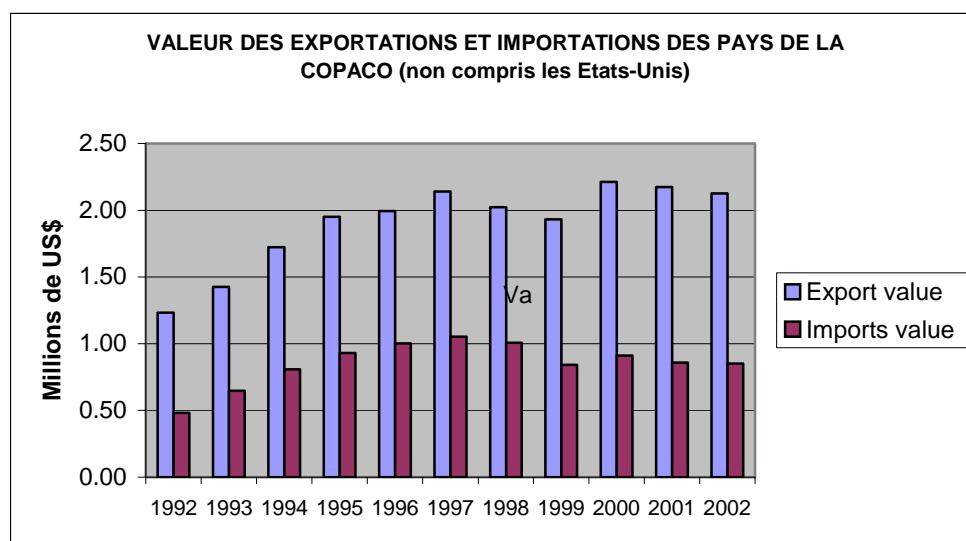
Graphique 3



Source: Basé sur les données de l'Unité de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI), Département des pêches, FAO.

14. La tendance annuelle du bilan des échanges résultant de la somme des valeurs monétaires importées et exportées par les pays de la région, et non compris les Etats-Unis durant la période 1992-2002, est illustrée dans les graphiques 3 et 4. La région, y compris les Etats-Unis, reste un importateur net de poisson en termes de valeur, même si le déficit montre une légère tendance à la baisse au cours des trois dernières années (Graphique 3). Non compris les Etats-Unis, la région devient un exportateur net dont les excédents annuels ne cessent de croître depuis 1996 (graphique 4).

Graphique 4



Source: Basé sur les données de l'Unité de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI), Département des pêches, FAO.

15. Au plus haut niveau possible d'agrégation, le bilan des échanges de produits halieutiques (en poids frais et en valeur) fait apparaître que les importations sont supérieures aux exportations (Cf. Graphiques 3 et 5). Cependant, à un niveau plus désagrégé (sans inclure les Etats-Unis), on observe que les autres pays de la région importent encore (en poids frais) plus de poisson qu'ils n'en exportent en termes de volume (Cf. Graphique 4), tout en enregistrant un excédent net en termes de valeur, en hausse constante (Cf. Graphique 4). Ce groupe de pays exporterait donc moins de protéines de poisson qu'il n'en importe et recevrait, à ce titre, plus de devises qu'il n'en débourse. Le solde serait donc favorable aussi bien en termes de revenus en protéines de poisson que de devises. Le pouvoir d'achat élevé des exportations de ce groupe de pays est illustré par le Tableau présenté ci-après. On y observe que les valeurs unitaires des importations et exportations de poisson des pays de la COPACO (non compris les Etats-Unis) résultant de la division de la valeur des exportations annuelles (en termes de produits finis) de ce groupe de pays par le volume des exportations traduites en poids frais.

Valeurs unitaires des importations et exportations de produits finis de la pêche, en poids frais		
Pays de la COPACO (autres que les Etats-Unis)		
Année	Importations	Exportations
	US\$ p/kg	US\$ p/kg
1993	1.20	3.62
1994	1.08	3.85
1995	1.19	4.31
1996	1.13	3.82
1997	1.07	3.56
1998	1.25	3.82
1999	1.16	3.89
2000	1.15	3.58
2001	1.10	3.46
2002	1.01	3.25

16. Les conclusions de l'analyse présentée aux paragraphes antérieurs ne doivent toutefois pas faire oublier la diversité des situations en termes de commerce extérieur des produits halieutiques que fait ressortir un niveau plus désagrégé d'analyse. La balance commerciale des pays de la région en ce qui concerne les produits halieutiques est en effet très hétérogène (Cf. Tableau 3) et l'éventail de situations est très varié. Certains pays du groupe des Grandes Antilles, les pays des Petites Antilles et les Etats-Unis présentent une balance commerciale traditionnellement déficitaire. Le Brésil, jadis dans la même situation, est aujourd'hui un exportateur net en termes de valeur, en raison du rôle prépondérant des exportations de produits aquicoles. D'autre part, les pays inclus dans le groupe de l'Amérique centrale, la plupart des pays de l'Amérique du Sud, Cuba et le Mexique affichent depuis plusieurs années une tendance positive en matière de commerce extérieur de produits de la pêche. Ils exportent en effet des produits à haute valeur commerciale comme la crevette, la langouste, le thon et plusieurs espèces de poisson très prisées sur le marché.

Commerce intrarégional

17. Selon une étude du Service de la commercialisation et de l'utilisation du poisson de la FAO (FIIU), les échanges de produits halieutiques au sein de la région de la COPACO prennent une nouvelle tournure et les données sont suffisantes pour faire ressortir l'existence de certains courants commerciaux intrarégionaux. 16 pour cent du commerce de poisson des pays insulaires de la région concernent d'autres pays insulaires. 3 pour cent de ces échanges sont orientés vers les pays du sud du continent et vers l'Amérique centrale. 80 pour cent des exportations de poisson en provenance d'Amérique centrale sont acheminés vers les Etats-Unis et 10 pour cent vers l'UE. Le commerce intrarégional en provenance des pays d'Amérique centrale est très restreint: 3 pour cent avec d'autres pays de la région et 3 pour cent vers les pays du sud du continent ou des pays insulaires des Caraïbes. Une part importante des échanges commerciaux intrarégionaux se réalise entre pays de l'isthme d'Amérique centrale.

Aspects de l'offre et de la demande de poisson et de produits de la pêche

18. La demande internationale de poisson et de produits halieutiques reste un élément majeur dans la plupart des pays de la région et son influence sur le secteur des pêches est croissante. Cette demande constitue à la fois l'occasion, pour les pêcheurs, d'accroître leurs revenus mais peut aussi causer d'éventuels impacts négatifs sur la pérennité des pêcheries, ainsi que sur l'offre de poisson et sur les aspects associés à la sécurité alimentaire.

19. Le maintien ou l'éventuelle augmentation de cette offre sur la base des captures effectuées dans l'Atlantique Centre-Ouest est limité par les niveaux actuels élevés d'exploitation des ressources (cette question est abordée plus en détails dans le document COPACO/XI/03/2 –“ L'état des ressources halieutiques dans la région de l'Atlantique centre-ouest ”). Il convient de garder à l'esprit les conclusions antérieures de la Commission quant au fait que les volumes de production ne pourraient être accrus que par le biais de mesures visant à un aménagement plus rationnel des ressources halieutiques exploitées au maximum ou surexploitées, par une réduction des rejets et une meilleure utilisation des captures grâce à l'amélioration des méthodes de manutention et de conservation à bord et par un accroissement de la production aquicole.

20. La création d'un environnement propice à la pérennité qui permette de réaliser les objectifs nationaux passe par une amélioration de la gouvernabilité du secteur halieutique, dans le cadre du cadre réglementaire international changeant dans le secteur des pêches. Cette amélioration implique, entre autres, le renforcement du cadre juridique et institutionnel, la formulation adéquate de politiques publiques volontaristes dans le secteur, la mise en œuvre d'approches efficaces d'aménagement des pêches et le développement de la coopération technique et économique sur le plan régional et international.

21. L'évolution du cadre réglementaire international en matière de pêches a mis en lumière certaines questions qui présentent un intérêt international et qui ont été soulevées dans plusieurs instances telles que la 26^e session du Comité des pêches de la FAO. Ces questions ont souvent des retombées aux échelons régional et national que les responsables des politiques doivent nécessairement prendre en compte dans le processus de formulation des bonnes stratégies nationales en matière de pêche et de décision, ainsi que les décideurs au moment de participer à des négociations complexes à différents niveaux des enceintes internationales. Quelques données récentes sont présentées ici à titre d'information pour promouvoir l'échange de données entre les pays membres.

Sécurité sanitaire et qualité du poisson et pêches à petite échelle

22. Le développement durable des pêches à petite échelle est l'un des principaux thèmes abordés par les pays membres lors de la 26^e session du Comité des pêches (COFI) tenue à Rome du 7 au 11 mars 2005. Certains membres ont noté l'importance du petit commerce des produits de la pêche. À cet égard, la FAO a été invitée à poursuivre ses travaux sur l'identification des avantages que le commerce international pourrait apporter à la pêche artisanale, en notant l'importance du commerce comme source d'emplois et de revenus. Certains membres ont fait ressortir l'envergure du commerce des pêches à petite échelle, en signalant que celui-ci constitue une source d'emploi et de revenu. La question des pêches à petite échelle a été abordée en profondeur dans le document COPACO/XII/05/6 « Augmentation de la contribution des pêches à petite échelle à l'atténuation de la pauvreté et

à la sécurité alimentaire – Présentation des Directives techniques de la FAO n° 10 » qui sera présenté au point 6 de l'ordre du jour. L'un des aspects abordés est particulièrement préoccupant pour beaucoup de pays de la région, à savoir les contraintes significatives qui empêchent une bonne partie de la production des pêches à petite échelle de tirer pleinement parti des nombreuses opportunités d'exportation résultant de la demande internationale, en raison des difficultés que rencontre ce secteur pour satisfaire aux exigences du système HACCP. Ces difficultés se situent surtout au niveau des segments de la filière de production correspondant à la capture et au débarquement du poisson et concernent la manutention du poisson, ainsi que les installations et pratiques de conservation. Ces difficultés sont essentiellement dues au schéma organisationnel peu élaboré dans le cadre duquel est fournie une partie importante de la production des pêches à petite échelle, ainsi que la faible capacité d'investissement du sous-secteur vis-à-vis de l'absence de programmes ad hoc de soutien d'assistance financière et technique.

23. Pour que les artisans-pêcheurs et leurs communautés puissent tirer le meilleur parti possible des tendances internationales actuelles, il importe d'envisager :

- L'intervention d'instruments de politique publique afin de créer un environnement propice à l'introduction des changements requis à la lumière des objectifs nationaux et sectoriels.
- L'apport d'un soutien financier adéquat et d'une assistance technique moyennant des programmes et services pertinents afin de faciliter la création de ce type d'environnement.

Encadré 2: Qualité et sécurité sanitaire du poisson

Il est généralement admis que le système HACCP améliore l'efficacité des inspections traditionnelles du poisson et que son application contribuera à limiter le nombre des intoxications alimentaires. Les aspects économiques des plans HACCP réglementaires peuvent être considérés de deux points de vues différents, celui des pouvoirs publics et des consommateurs, et celui des producteurs. Du point de vue des premiers, l'introduction du système HACCP peut se justifier en termes économiques, en raison de la possibilité de réduire le nombre des cas des maladies ou des décès dus à des intoxications alimentaires, impliquant ainsi une réduction éventuelle des frais de santé privés et publics, des coûts des assurances et des journées de travail. Si l'on considère le point de vue des producteurs, la mise en œuvre de plans HACCP implique un investissement qui s'applique progressivement à toute la filière de production, de la manutention du poisson à bord des navires de pêche, à la vente au détail de poisson. Une partie des coûts initiaux est liée au réaménagement des locaux, à la réorganisation des chaînes de production, à l'achat de nouveaux ustensiles, à l'acquisition et à l'installation d'instruments de mesure, à la formation et à la surveillance des opérations de transformation.

Au cours des 10 dernières années, l'industrie de la pêche comme les services d'inspection se sont employés tout particulièrement à adopter des méthodes de traitement et d'inspection conformes aux exigences du système HACCP afin de pouvoir continuer à avoir accès aux marchés des pays développés en matière de poisson. De nombreux pays ont atteint leurs objectifs. Tous les pays en développement n'ont cependant pas été en mesure de réaliser les investissements initiaux nécessaires. Les crédits indispensables à cet effet ont parfois été trop faibles voire inexistantes et, de ce fait, plusieurs pays se sont heurtés à de grandes difficultés pour maintenir le nombre d'établissements autorisés à exporter vers les marchés de la CE. Les avantages du système HACCP dans les pays en développement - et dans les pays développés - ne sont pas tous liés exclusivement à l'amélioration de la santé publique. L'expérience de la FAO dans ce domaine a montré que l'introduction du système HACCP a aidé les entrepreneurs à accroître leurs bénéfices. Ainsi, les investissements engagés pour adopter le système ont été récupérés grâce à une diminution des taux de rejet et à l'adaptation du processus de production.

Source: FAO, La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2000 – pages 47-49

Subventionnement des pêches – Programmes à long et à court terme de la FAO.

24. A la vingt-sixième session du Comité des pêches (COFI) tenue à Rome du 7 au 11 mars, certains membres ont signalé qu'il convenait d'établir une distinction bien précise entre deux types de subventions. Les subventions du premier type appuient l'expansion des flottilles et, si elles sont appliquées de façon non durable, elles contribuent à la dégradation des stocks, à la surcapacité des flottilles et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Le Comité est convenu que ces subventions devraient être progressivement éliminées. De nombreux membres ont fait valoir que les subventions étaient également susceptibles d'entraîner des distorsions au niveau des échanges. En revanche, les subventions du second type peuvent contribuer à une exploitation durable en permettant d'améliorer les informations scientifiques et les systèmes de suivi, contrôle et surveillance; elles peuvent aussi être favorables aux petits pêcheurs, contribuer à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté et, parfois, encourager un développement durable. Des membres ont invité la FAO à envisager d'entreprendre des études et des évaluations en vue de définir l'impact des subventions sur la capacité de pêche, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et la gestion des pêches dans son ensemble. Le Comité s'est dit favorable au programme de travail à court et à long terme (Voir Encadré sur les tâches de la FAO dans le domaine des pêches), qui pourrait inclure des activités sur le rôle des subventions dans le secteur des pêches artisanales et des pêches à petite échelle et sur leurs liens avec d'autres moyens d'intervention.

Tâches futures de la FAO sur le subventionnement des pêches

Programme à court terme

- **Activité I.** *Études nationales sur les subventions en tant qu'instrument économique incitant au développement (en particulier au regards des politiques publiques adoptées dans les années 1990 dans le secteur des pêches). Calendrier: 2006/2007.*
- **Activité II.** *Analyse conceptuelle comparative sur les mécanismes susceptibles de déplacer l'accent des subventions portant sur la surcapacité et la pêche INN aux aspects analytiques suivants : d'une part, les pêches industrielles et artisanales et, d'autre part, une économie riche (post-industrielle) vis-à-vis d'une économie pauvre. Calendrier 2006/2007.*
- **Activité III.** *Consultation d'experts sur l'utilisation des subventions pour promouvoir des pêches artisanales durables dans les économies pauvres. Calendrier: fin 2007/début 2008*

Programme à long terme

- **Études sur l'impact des subventions sur les régimes d'aménagement des pêches:**

1. Identification préliminaire des subventions qui causent les effets les plus néfastes dans les principaux régimes d'aménagement.

2. Étude approfondie des subventions identifiées comme causant les effets les plus néfastes dans les principaux régimes d'aménagement.

L'intégralité du Programme à court et à long terme de la FAO sur le subventionnement des pêches peut être téléchargée sur le site : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/009/j4030e.pdf>

Action suggérée à la Commission

25. La Commission est invitée à analyser ce document et à y apporter l'information complémentaire et les observations pertinentes.

Table 1. FISH PRODUCTION IN THE WECAFC REGION, 1994-2003

CAPTURE FISHERIES	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
WECAFC area	2193601	1792124	1720976	1821307	1782479	1789958	1800878	1684860	1769206	1759263
Other Marine areas	6013299	6274681	6214337	6189164	5624742	5582835	5759941	6357923	6402993	6285488
Inland fisheries	435504	445920	438195	406517	391663	391055	392296	413207	449670	459615
Total capture fisheries	8,642,403	8,512,724	8,373,508	8,416,988	7,798,883	7,763,848	7,953,115	8,455,989	8,621,869	8,504,366
AQUACULTURE										
WECAFC area:										
Brackishwater culture	13,249	12,923	16,255	16,963	15,756	17,582	23,066	27,837	31,474	43,240
Mariculture	70,583	82,105	62,336	66,182	62,957	66,326	54,673	58,838	72,891	92,636
Total WECAFC area	83832	95028	78591	83145	78713	83908	77739	86675	104365	135876
Other areas	448855	487441	531270	608683	643958	725857	754234	822088	877341	941419
Total aquaculture	532687	582469	609861	691828	722671	809765	831973	908763	981706	1077295
TOTAL FISHERIES OUTPUT	9175090	9095193	8983369	9108816	8521554	8573613	8785088	9364752	9603575	9581661

Source: FAOSTAT

Table 2. COUNTRIES OF THE WESTERN CENTRAL ATLANTIC REGION

Apparent Consumption of Fish and Fishery Products							
Average for 1999-2001 (mt in live weight)							
	Output	Non-food uses	Imports	Exports	Food supply	Population (thousands)	Per capita supply (kg)
<u>North America</u>	6635175	1292424	3319018	1587783	7073986	383929	18.4
United States	5269104	1053699	3217755	1394450	6038710	285001	21.2
Mexico	1366071	238725	101263	193333	1035276	98928	10.5
<u>Central America</u>	358055	170395	60164	138459	109365	30070	3.6
Belice *	5953	0	857	3403	3407	240	14.2
Costa Rica	42634	1393	26098	44003	23336	3927	5.9
Guatemala	27370	7	7601	17485	17479	11424	1.5
Honduras	18840	3	7293	11700	14430	6456	2.2
Nicaragua	30021	3	6220	15377	6220	5073	1.2
Panama *	181589	117341	12095	46491	29852	2950	10.1
<u>Greater Antilles</u>	142659	57	161243	14743	289102	30140	9.6
Cuba	113907	54	37177	12458	138572	11201	12.4
Haiti	5000	0	16608	545	21063	8006	2.6
Jamaica	11019	3	40284	1257	50043	2580	19.4
Dominican Republic	12733	0	67174	483	79424	8353	9.5
<u>Lesser Antilles and other</u>	85443	29026	37796	23706	70507	3779	18.7
Anguilla	250	0	0	0	250	11	22.7
Antigua and Barbuda	1475	0	1213	389	2299	72	31.9
Netherlands Antilles	7470	0	3487	7852	3105	215	14.4
Aruba	167	0	3980	163	3984	93	42.8
Bahamas	10283	6	3067	6674	6670	303	22.0
Barbados	3009	9	7052	346	9706	267	36.4
Bermuda	351	0	2122	11	2462	80	30.8
Dominica	1190	0	1547	5	2732	78	35.0
Grenada	1870	6	1827	1310	2381	81	29.4
Guadaloupe	9787	0	0	0	9787	428	22.9

Cayman Islands	125	0	211	87	249	37	6.7
British Virgin Islands	69	0	0	0	69	20	3.5
US Virgin Islands	288	0	0	0	288	109	2.6
Martinique	6224	0	0	0	6224	386	16.1
Montserrat	50	0	0	0	50	4	12.5
St. Kitts and Nevis	551	0	810	30	1331	42	31.7
Saint Lucia	1853	0	2558	5	4406	146	30.2
Saint Vincent and the Grenadines *	1410	0	899	584	1725	118	14.6
Trinidad and Tobago	10021	5	9023	6250	12789	1289	9.9
<u>South America</u>	1582546	68157	448574	247375	1715588	239374	7.2
Brazil	922658	60635	305536	76295	1091264	171795	6.4
Colombia	184124	0	85024	98457	170691	42119	4.1
Guyana	52652	0	1046	14606	39092	759	51.5
Suriname	17861	7400	2482	5268	7675	425	18.1
Venezuela	405251	122	54486	52749	406866	24276	16.8
<u>TOTAL</u>	8445823	1389664	3966631	1873607	9149183	657222	13.9

* Not included 1999-2001 average landings in foreign ports by vessels flying the flag of states of open registries regime. *Source: FAO Yearbook of Fishery Statistics: Commodities, vol. 97, 2003.*

Table 3. IMPORTS AND EXPORTS OF THE WECAFC COUNTRIES (1999- 2002)

(in millions of dollars)

	Imports				Exports			
	1999	2000	2001	2002	1999	2000	2001	2002
<u>North America</u>	9530846	10593762	10465851	10250012	3594872	3762000	3984544	3862258
United States	9405124	10450729	10298325	10065328	2945014	3055261	3316056	3260168
Mexico	125722	143033	167526	184684	649858	706739	668488	602090
<u>Central America</u>	72919	68672	67942	78898	519396	614088	637349	621259
Belize	2999	3313	1815	1756	33306	32286	14057	9511
Costa Rica	25359	19672	23123	32117	148321	117750	133575	138362
Guatemala	6788	8022	11353	12025	28120	35061	22415	18787
Honduras	14805	15091	13285	10478	36149	44683	97866	75921
Nicaragua	7843	7220	6074	6476	78596	127787	42518	47597
Panama	15125	15354	12292	16046	194904	256521	326918	331081
<u>Greater Antilles</u>	152875	153554	134268	163826	115099	101714	93302	104245
Cuba	32495	43005	37395	28930	96055	87226	78828	92474
Haiti	7990	5949	7085	4694	3657	3568	3374	4006
Jamaica	59288	51608	32689	58193	14687	10001	9798	5593
Dominican Republic	53102	52992	57099	72009	700	919	1302	2172
<u>Lesser Antilles and other</u>	74203	66067	67808	65847	127782	139607	100253	111803
Antigua and Barbuda	2373	2099	1618	2623	644	4562	706	971
Netherlands Antilles	6380	8184	7015	4507	5718	5693	5948	5278
Aruba	14678	2349	1615	1284	873	264	1063	90
Bahamas	10102	14765	13725	6001	99352	108202	72125	83369
Barbados	11044	10886	12360	13353	951	1309	1365	927
Bermuda	7569	7030	8387	8741	3	272	46	597
Dominica	1539	1581	1254	1408	...	10	1	2
Grenada	2534	2181	2556	2557	3530	3408	4066	3876
Guadaloupe								
Cayman Islands	641	954	1492	1905	193	180	94	108
Martinique								
St. Kitts and Nevis	2129	2807	2063	1016	206	245	131	...
Saint Lucia	5186	4386	4147	8020	...	10	46	216
Saint Vincent and the Grenadines	1537	1146	1290	1358	927	961	630	712
Trinidad and Tobago	8009	7066	8726	11758	12315	10612	10475	11436
Turks and Caicos	482	633	1560	1316	3070	3879	3557	4221
<u>South America</u>	405368	463844	409147	348757	508948	639176	667260	679364
Brazil	289808	324249	267254	222297	138232	239110	284763	344033
Colombia	71028	74794	72917	76651	183668	190954	175013	166141
Guyana	2474	2037	2317	2713	42589	51304	61975	54497
French Guiana								
Suriname	1649	6211	1615	2613	10339	4827	7862	14183
Venezuela	40409	56553	65044	44483	134120	152981	137647	100510
TOTAL	10236211	11345899	11145016	10907340	4866097	5256585	5482708	5378929

f: FAO estimate based on the information available;...: data unavailable at a disaggregated level, but included under another heading; - : specified in the original source as "none" or "negligible", with no other indication of quantity. Source: *FAO Yearbook of Fishery Statistics: Commodities*, vol. 89, 1999.